



WWW.CJAMM-JUDOJUITSU.FR



CLUB DE JUDO DES ARTS MARTIAUX
DE
MONTAURoux



/cjammmontauroux



ECOLE DE
JUDO
LEFEBVRE & DARBELET
MONTAURoux

COMMUNIQUE du 23 Janvier 2022

IMPORTANT !!!

REF : [Lettre info COVID-19 – n°104 – 21 janvier 2022 - Semaine 03](#)

Chers Membres,

Par l'intermédiaire d'un parent, nous venons d'apprendre que deux enfants sont positifs au COVID-19. En conséquence, nous suspendons **le cours de mardi 25 janvier 2022**.

Les enfants pourront **reprendre le judo vendredi 28 janvier** sur présentation d'un test PCR négatif (j+5) et suivre rigoureusement le protocole défini par le gouvernement.

Extrait de la lettre info N° 104 du la préfecture du var

Les règles d'isolement pour les enfants de moins de 12 ans

➤ Cas positif :

- Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures
- Isolement de 7 jours dans le cas contraire

➤ Cas contact dans les écoles :

L'élève pourra rester en classe :

- Si l'autotest fait immédiatement est négatif
- Et si les autotests réalisés à J+2 et J+4 sont négatifs.

Nous vous remercions de votre compréhension

La Présidente
Fernande Denis



Club de Judo des Arts Martiaux de Montauroux

Association loi 1901 - SIRET 392.200.010.000.16 - Code NAF : 926C

Dojo Médiathèque de Montauroux – 44 Rue Sainte Brigitte - 83440 Montauroux

Tél : Portable : 06.15.39.28.04 – email : cjammmontauroux@gmail.com – Site Internet : <https://www.cjammmontauroux-judojuitsu.fr>

Affilié à la Fédération Française de Judo Jujitsu et disciplines associées sous le N° 8309/40